

Rectorat de l'académie de LILLE
144 rue de Bavay
BP709
59033 LILLE Cedex

Intitulé de l'emploi

Chef d'établissement ou chef d'établissement adjoint Type et nom de l'établissement : Collège Pierre de Ronsard
Catégorie financière :3
Type de logement : Maison individuelle F4

Implantation géographique

Adresse :17 rue du Vélodrome
Commune : Hautmont
Code postal :59330

Présentation des caractéristiques et du contexte de l'établissement

- Nombre d'élèves :442 avec une Segpa et une ULIS
- Environnement : Urbain
- Spécificités internes : Etablissement agréable dans sa construction, bien entretenu. Stabilité des équipes. Climat scolaire plutôt bon avec peu de violence et des équipes enseignantes chevronnées qui ont une bonne connaissance du public scolarisé et des familles. Cité éducative depuis 1 an qui a pour objectif d'améliorer la réussite scolaire des élèves.
- Principaux indicateurs de l'établissement accessibles sur (préciser : site internet,) Indicateurs APAE.

Compétences attendues

- En matière de pilotage d'une démarche innovante notamment dans les champs des établissements REP+ (pédagogie, vie scolaire, GRH) : Gestion humaine des RH à l'écoute et empathique, management participatif, accompagnement et conduite du changement. Capacité à susciter et à impulser des projets au plus près des besoins de chacun.
- Liées à la spécificité du poste : capacité à créer des liens de confiance avec les équipes, et avec les familles les plus éloignées du système scolaire. Axe parentalité fort.
- Autres compétences : Grandes compétences organisationnelles, TB gestion de pronote, compétences informatiques et gestion du réseau et travail en équipe, capacité à mobiliser et à convaincre. Gestion importante des élèves à besoins éducatifs particuliers, gestion des élèves allophones.

Points particuliers concernant le poste (à préciser)

- Poste ouvert à un personnel de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministère de l'éducation nationale – titulaire
- Stabilité souhaitée de 4 à 6 ans
- Expérience de l'éducation prioritaire : oui utile mais pas obligatoire.
- Disponibilité : oui
- Autres